

Du Conseil Constitutionnel au Sénat (Paris)

En 1789, les jardins du Palais Royal sont l'un des hauts lieux de la révolution. Camille Desmoulins y appelle à la prise de la Bastille... Aujourd'hui, le Palais Royal est notamment le siège du Conseil Constitutionnel, garant de notre constitution républicaine. Aux jardins du Luxembourg, Le Sénat examine les projets de loi et contrôle aussi l'action du gouvernement. Nous vous proposons les visites exceptionnelles de ces deux institutions...

Départ samedi :

8H52 de la gare TGV LE CREUSOT/MONTCHANIN

Arrivée à Paris Gare de Lyon à 10H15. Transferts en métro.

Départ de Paris Gare de Lyon à 19H53

Arrivée à la gare TGV de Montchanin à 21H08

Visite guidée du CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Bâti par le Cardinal de Richelieu à partir de 1624, le Palais Royal abrite aujourd'hui le Conseil Constitutionnel institué le 4 octobre 1958. La visite, exceptionnelle, débutera par les salons du Conseil, le grand escalier d'honneur, la salle à manger, les salons Napoléon III, la salle des séances et le grandiose salon d'angle, devenu bureau du Président. La visite abordera également l'histoire et les attributions du Conseil Constitutionnel. Assemblée au rôle d'abord effacé dont le poids s'est renforcé au fil des décennies. Cette Institution dont la composition est controversée, est placée sous les feux de l'actualité depuis qu'elle est compétente dans le cadre de "la question prioritaire de Constitutionnalité".

A l'heure du déjeuner nous siégerons en commun pour nous restaurer et pourquoi pas, pour vérifier quelques lois... autour d'un bon plat et d'un bon verre...

Visite guidée ensuite du SENAT

La première pierre du Palais du Luxembourg fut posée en 1615 par Marie de Médicis. Tour à tour demeure royale, prison révolutionnaire, brièvement siège du pouvoir exécutif après la Révolution, il accueille aujourd'hui le Sénat de la République depuis 1879. La visite guidée nous emmènera de la salle de conférence à l'hémicycle en passant notamment par la galerie des bustes et la bibliothèque. La visite sera aussi l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de cette institution et de... surveiller ce que font nos 348 sénateurs !

Après la visite, petite promenade dans les jardins du Luxembourg.



Prix : € / personne

Transport TGV au départ du Creusot TGV + 3 tickets de métro +
Visite Conseil Constitutionnel + visite Sénat + déjeuner
(boissons incluses) + accompagnateur ACEB + votre soutien à
Agir Ensemble (+ 0,15 € mini).
Coût réel : 160 €

Carte d'identité ou passeport obligatoire